Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a fait son Pèlerinage sur sa chamelle et elle servait au transport de ses effets et provisions.

Anas ibn Mâlik (qu'Allah l'agrée) relate que le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a fait son Pèlerinage sur sa chamelle et qu'elle servait au transport de ses effets et provisions.

[Authentique] [Rapporté par Al-Bûkhârî]

Le Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut) a fait son Pèlerinage sur le dos de sa chamelle sans palanquin, qui est ce que l’on met sur le [dos du] chameau, et sans autre chamelle pour transporter ses provisions et ses effets qu’il disposa par conséquent sur celle-ci avec lui. Ceci fait partie de ce qui indique son renoncement et le peu de cas qu'il faisait de ce bas monde (sur lui la paix et le salut). Toutefois, ce hadith ne prouve pas qu'il serait illicite de monter de belles et reposantes montures durant le Pèlerinage, même s’il est préférable de modérer le confort et le bien-être lors de cette période par imitation du Messager d'Allah (sur lui la paix et le salut).

http://www.sunnah.global/hadeeth/fr/show/2751